
? BULLETIN ?

Volume 1, Numéro 1

mai 2001



La politique jeunesse du gouvernement du Québec

Mot de la présidente

par Sophie Auger-Giroux

Bonjour à tous et à toutes,

Il y a maintenant plus d'un an que votre Association existe. Au cours de cette dernière année, nous avons travaillé à divers dossiers, dont celui des exclus des concours réservés. Comme ce dossier n'est pas encore réglé, nous continuons à multiplier nos interventions à ce sujet.

L'AJFP veille au grain en ce qui concerne les problèmes qui touchent les jeunes. Actuellement, les concours de recrutement aux conditions minimales attirent notre attention.

En plus de défendre vos droits et intérêts, l'AJFP tient à

Suite page 2

Les attentes sont décidément grandes à l'égard de la future politique jeunesse du gouvernement du Québec. On se souviendra que les participants du Sommet du Québec et de la jeunesse de février 2000 s'étaient entendus sur la nécessité de la mise en œuvre d'une telle politique. À quoi peut-on s'attendre? L'avant-projet de politique, paru il y a bientôt un an, pourrait bien ressembler au produit final. Il s'agit d'une politique publique décrivant les orientations jeunesse auxquelles se grefferont des plans d'action qui permettront de la mettre en œuvre.

La future politique est susceptible de favoriser une meilleure intégration des jeunes au marché du travail et de proposer des avenues pour mieux combattre leur exclusion sociale. Des orientations devraient proposer une amélioration des conditions de vie des jeunes familles, mettre l'emphase sur les nouvelles technologies de l'information, les langues étrangères et l'ouverture sur le monde. Bref, une politique au goût du jour!

Une concertation accrue

Toutefois, c'est l'amélioration des services gouvernementaux offerts aux jeunes qui devrait être la clef de voûte d'une politique publique sur la jeunesse. Une meilleure définition des priorités d'intervention et une coordination améliorée des programmes jeunesse devraient être les soucis premiers de l'État; c'est ce que l'AJFP a souligné au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse lors de ses consultations tenues en septembre 2000.

Une des craintes de l'AJFP est que la future politique jeunesse accorde une importance démesurée au développement de sentiments d'appartenance chez les jeunes, alors que ces derniers sont confrontés à des difficultés plus importantes que ces interrogations philosophiques légitimes mais qui incombent davantage aux individus qu'à l'État... Espérons que les priorités d'intervention de la future politique jeunesse seront déterminées avec discernement en tenant compte de

Suite page 2

DANS CE NUMÉRO

À la Page

- 1 Mot de la présidente
- 1 La politique jeunesse du gouvernement du Québec
- 3 Renouvellement de la fonction publique : le Québec fait piètre figure
- 4 Colloque annuel de Force Jeunesse / Concours
- 4 Questions & Réponses / Calendrier d'événements / Pour se faire connaître

vous informer sur différents sujets touchant la fonction publique. En ce sens, nous lançons aujourd'hui un tout nouveau bulletin d'information. Nous souhaitons que vous participiez en grand nombre, tant à la recherche du titre de ce bulletin qu'à sa rédaction. N'hésitez pas à nous écrire, car c'est votre bulletin !

Bonne lecture !

l'ensemble des problématiques vécues par les jeunes.

Comme la politique jeunesse sera suivie d'un plan d'action, rappelons les dernières réalisations du gouvernement en ce domaine: le Plan d'action jeunesse 1998-2001 (terminé) et le suivi du Sommet du Québec et de la jeunesse (en cours). Quels ont été les résultats de ces deux opérations du gouvernement du Québec? L'exercice 1998-2001 de coordination des services gouvernementaux offerts aux jeunes s'est soldé par un certain succès.

La majorité des objectifs ont été atteints. Cependant, ce genre de document ressemble souvent à un regroupement de programmes spéciaux et réguliers visant à accroître la visibilité de l'action gouvernementale. Le plan d'action 1998-2001 a eu le mérite de donner une vision globale de l'offre gouvernementale s'adressant aux jeunes. Malheureusement, les responsables de ce dossier semblent n'avoir retenu qu'un des atouts de ce type d'exercice : l'amélioration de l'image des gouvernants à l'égard des jeunes, au détriment de l'élaboration d'une réelle stratégie d'intervention cohérente en matière de jeunesse.

Un plan d'action comme celui qui découle du Sommet du Québec et de la jeunesse comporte plusieurs avantages : depuis 1999, c'est plus de 300 M\$ que l'État a investi dans le sillage des consensus des participants du Sommet. Cet agrégat de programmes possède des vertus mais est aussi marqué par l'absence d'une vision d'ensemble de l'action gouvernementale. En effet, il ne suffit pas d'identifier une clientèle (ici les jeunes) pour affirmer que l'on met en œuvre une stratégie cohérente en matière de jeunesse.

Il est donc naturel que l'AJFP s'inquiète de la future politique jeunesse québécoise. S'agira-t-il d'un Sommet de la jeunesse version 2.0 ? La politique, comme la Déclaration commune des participants du Sommet, peut être grandement favorable aux jeunes sans être accompagnée d'un plan d'action animé d'une stratégie cohérente. Pour le moment, nous craignons que le plan qui suivra la politique jeunesse

ne soit qu'un *collage* de programmes comme les précédents exercices.

Pour éviter ces écueils et faire progresser les conditions de travail des jeunes Québécois, le futur plan devra être mis en œuvre rapidement après la publication de la politique afin que l'on évite de ralentir l'entrée en vigueur de changements qui sont urgents. De plus, des cibles claires devront être déterminées afin que l'on puisse juger promptement de la pertinence de l'intervention gouvernementale et de son efficacité.

L'État : un employeur modèle?

Les réticences exprimées dans cet article ne sont que le reflet du discours et des décisions des gouvernants : l'État se dit en faveur des jeunes mais il agit impunément contre leurs intérêts. Pendant que l'on met à pied 6 500 employés et que 4 400 employés, en forte proportion des jeunes, sont exclus des concours réservés du gouvernement, celui-ci affirme «rajeunir la fonction publique». L'un des principaux partenaires syndicaux (SPGQ) du gouvernement affirmait lors du Sommet du Québec et de la jeunesse être en faveur d'un «rajeunissement durable de la fonction publique » mais entérinait avec le Conseil du trésor, un mois seulement après cette déclaration, une convention collective qui exclut plus de 1 000 employés, dont plusieurs jeunes, des concours réservés. Pendant que le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse affirme qu'il est profitable de faire des études universitaires, son ministère ne reconnaît pas les études supérieures de ses nouveaux employés...

Alors, quelle devrait être la cible d'un gouvernement en matière de rajeunissement de la fonction publique? Les jeunes constituent actuellement moins de 2 % de l'effectif régulier de la fonction publique. Ils représentent pourtant plus de 20 % de la population active. Le prochain plan d'action pourra-t-il se contenter de faire doubler ce nombre pour atteindre un « glorieux » 4 % en mars 2007? Nous croyons que la scolarité et l'expérience des jeunes employés devraient être reconnues, comme c'était le cas pour leurs aînés. Nous souhaitons que le gouvernement mette en place une politique de rajeunissement ambitieuse afin de faire de la place à la relève. Le taux d'embauche actuel des moins de 35 ans est le même depuis plus de quinze ans et ne permettra pas de rajeunir l'administration publique d'ici les départs massifs à la retraite qui débiteront en 2005. Mesdames, messieurs du gouvernement,

du changement S.V.P. !

Renouvellement de la fonction publique : le Québec fait piètre figure

par AJFP et Force Jeunesse

La problématique de la relève est plus que jamais une réalité des fonctions publiques fédérale et québécoise. Le poids démographique des jeunes a beaucoup diminué et une forte proportion de travailleurs (les baby boomers) prendra sa retraite d'ici 2010. Les gouvernements doivent planifier en embauchant dès maintenant une relève, de façon à permettre une transition en douceur entre ces générations de travailleurs et pour maintenir des services publics de qualité.

Le problème de la relève et du rajeunissement de la fonction publique québécoise a été soulevé, il y a plus d'un an, au Sommet du Québec et de la jeunesse. Pourtant, à l'heure actuelle, aucune mesure vigoureuse pour régler ce problème n'a été prise par le gouvernement québécois. De plus, ce dernier a adopté des conventions collectives qui auront pour effet de mettre à pied plus de 4600 employés occasionnels qui sont majoritairement des jeunes.

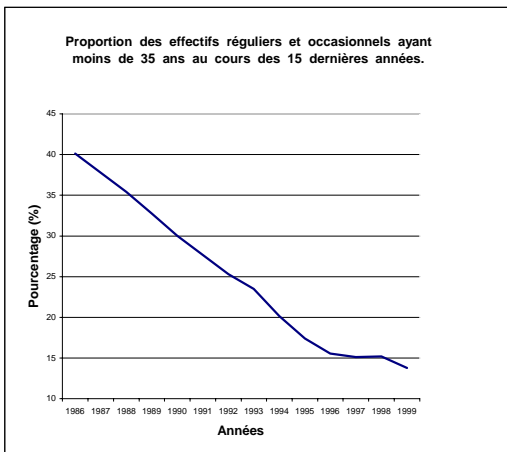
Le gouvernement du Québec clame haut et fort qu'il fait des efforts de rajeunissement avec des chiffres annoncés de 60 % d'embauche de jeunes employés réguliers de moins de 35 ans par année. Ce pourcentage est le même depuis près de 10 ans. Pourtant, comme le démontre le graphique,

malgré ce pourcentage, la proportion de jeunes dans la fonction publique continue de chuter dramatiquement. En effet, les jeunes employés réguliers de moins de 35 ans ne forment que 5,7 % des effectifs. Des mesures sérieuses de recrutement post-secondaire et public devront être prises sans tarder.

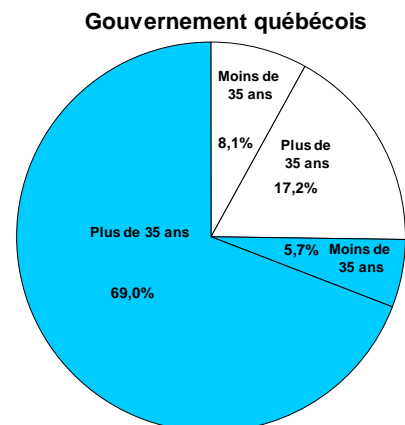
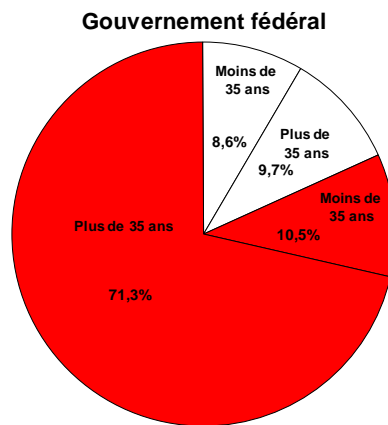
Lorsque l'on compare la fonction publique du Canada à celle du Québec, l'on constate qu'Ottawa compte deux fois plus d'employés réguliers de moins de 35 ans. Malgré tout, le Vérificateur général du Canada, dans son rapport de décembre 2000, affirme que ces travailleurs sont sous-représentés. De plus, il critique sévèrement le gouvernement fédéral en affirmant qu'il continue de « constater un manque flagrant de coordination et d'orientation pour ce qui est de la priorité du gouvernement accordée au recrutement (...) ». Il poursuit en disant que « personne n'est clairement chargé de faire avancer la question du recrutement, et le gouvernement n'a pas élaboré son orientation stratégique ni ses objectifs pour cette question. C'est pourquoi nous nous inquiétons au sujet de la capacité du gouvernement de relever le défi du recrutement. »¹

À la lumière des données que nous possédons et des efforts déployés actuellement pour la relève au Québec, nous ne pouvons que nous interroger sur ce que le Vérificateur général du Québec dirait de la capacité du gouvernement du Québec actuel de relever ce même défi. À ce sujet, l'Association des jeunes de la fonction publique québécoise et Force jeunesse ont hâte de voir les résultats du recrutement pour 2000.

¹ Rapport du Vérificateur général du Canada - Décembre 2000, chapitre 21, paragraphes 21.29 et 21.42



Source : Conseil du trésor. L'effectif de la fonction publique du Québec 1999.
Compilation : AJFP.



Employés occasionnels
 Employés réguliers

CONCOURS

Comme vous avez pu le constater, le bulletin n'a pas encore de nom officiel.

Nous vous demandons de nous faire parvenir vos suggestions à l'adresse suivante :

Concours Nom du Bulletin
Association des jeunes de la fonction publique québécoise
Case postale 48015
Québec (Québec) G1R 5R5

ou

Par courriel : courrier@ajfp.qc.ca

Vous avez jusqu'au 15 juin 2001 pour nous soumettre vos suggestions. En espérant que vous participerez en grand nombre.

Bonne chance à tous et à toutes !

Colloque annuel de Force Jeunesse

par Julien Laplante

Le 31 mars dernier se tenait le colloque annuel de Force Jeunesse. Cet événement offrait la possibilité de participer à différents ateliers ayant pour thèmes les préoccupations auxquelles font face les jeunes d'aujourd'hui.

Des conférenciers venant de divers milieux ont traité de sujets forts intéressants. En avant-midi, deux groupes de travail ont réfléchi, l'un sur les conséquences qu'auront les fusions municipales sur les jeunes travailleurs et l'autre, sur les actions à poser pour assurer le maintien et le transfert intergénérationnel des atouts actuels du système de santé public. En après-midi, suite à l'allocution du ministre François Legault, de nouveaux groupes se sont formés pour discuter de la famille québécoise de demain et des conditions ayant contribué à l'émergence de groupes de jeunes en marge des organisations déjà en place.

Des représentants de l'AJFP se sont rendus à Montréal afin de suivre les débats, mettre son grain de sel, mais surtout, faire des contacts auprès de plusieurs jeunes menant des combats se rapprochant du nôtre. Nous sommes revenus enthousiasmés de cette expérience, riches de plusieurs contacts et mieux informés sur certaines problématiques actuelles.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Cette section du bulletin sera réservée aux diverses questions que vous nous avez posées ou que vous nous poserez. Donc, ne vous gênez pas pour nous soumettre vos questions.

Q: Est-ce que l'Association des jeunes de la fonction publique québécoise a des orientations politiques ?

R: NON. L'Association est apolitique et indépendante. Elle a pour but de faire entendre le point de vue des jeunes de la fonction publique du Québec et en ce sens elle utilise les moyens disponibles.

CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

RECRUTEMENT PUBLIC

DATE : 14 AVRIL 2001

SITE : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/resource/emplois.htm>

Depuis cette date, le gouvernement du Québec a lancé une vaste campagne de recrutement dans plusieurs classes d'emplois.

À SURVEILLER

Pour se faire CONNAÎTRE !

Pour qu'une association soit forte, il faut que celle-ci représente une majorité de personnes. Pour ce faire, plus il y a de membres, plus l'association sera forte. On vous demande donc de garder l'œil ouvert et lorsque vous rencontrez un jeune travaillant dans la fonction publique, vous pourrez l'informer de l'existence de l'Association des jeunes de la fonction publique québécoise. Il est facile et rapide de devenir membre. Il suffit d'aller sur le site Internet de l'AJFP, de s'inscrire et le tour est joué. <http://www.ajfp.qc.ca>